

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 05 avril 2022

### **Covid-19 à La Réunion :**

**Avec la levée des mesures de restriction : maintenons un haut niveau de vigilance**

Cette semaine, le nombre de cas hebdomadaires s'établit à 10 996 contre 9 759 la semaine précédente. Le taux d'incidence est donc en hausse à 1 285 contre 1 140 la semaine dernière. Le taux de positivité se stabilise autour de 37%.

Concernant les indicateurs hospitaliers : le nombre d'hospitalisations en service de réanimation poursuit sa baisse. Le 5 avril, 5 lits de réanimation sont occupés par des patients Covid (contre 10 la semaine dernière) et 46 par des patients atteints d'autres pathologies (soit 51 lits occupés sur les 76 lits disponibles).

Au cours des 7 derniers jours, 11 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer. Parmi ces décès, 9 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 2 personnes vaccinées présentaient quant à elles des comorbidités.

La baisse de la tension hospitalière a permis de mettre en œuvre le 4 avril la dernière étape du calendrier de desserrement progressif des mesures de freinage, à savoir : la suspension du passe vaccinal dans tous les lieux où il est actuellement exigé et la levée de l'obligation du port du masque en intérieur.

Attention : les mesures suivantes restent en vigueur

- Port du masque dans les transports collectifs ;
- Passe sanitaire dans les établissements de santé et médicaux sociaux ;
- Port du masque pour les personnels et le public dans les établissements de santé et médicaux sociaux ;
- Maintien de l'obligation vaccinale pour les personnels de santé et les sapeurs-pompiers ;
- Interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique.

Dans ce contexte et face à une circulation virale qui reste active sur notre territoire, chacun doit faire preuve de responsabilité. Ainsi, le port du masque reste très fortement recommandé, notamment dans les lieux à forte fréquentation au sein desquels les mesures de distanciation ne peuvent être respectées, ainsi que pour les personnes fragiles et les cas contact. Il est également rappelé que la vaccination reste le meilleur moyen de lutter contre la propagation de l'épidémie et contre les formes les plus graves de la maladie : alors que 30% de la population éligible n'est pas vaccinée, chacun est invité à réaliser sa dose de rappel ou à se faire vacciner auprès de son pharmacien, infirmier ou médecin. Enfin, la vigilance et le respect des gestes barrières restent essentiels pour limiter l'apparition de chaînes de contamination.

**C'est cette responsabilité collective qui nous permettra de maintenir dans la durée la levée des mesures de restrictions.**

## Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 5 avril 2022 les décès, de 11 patients intervenus au cours des 7 derniers jours :

- 2 personnes étaient âgées de 45 à 64 ans,
- 1 personne était âgée de 65 à 74 ans,
- 8 personnes étaient âgées de plus de 75 ans.

9 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 2 personnes vaccinées présentaient des comorbidités

### Taux de positivité

**Le taux de positivité est à 37,7 %** pour la semaine du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril, en légère hausse par rapport à la semaine dernière.

Les taux de positivité demeurant les plus élevés concernent en particulier **les tranches d'âge**:

- les personnes de 35-44 ans : 41,1 %
- les personnes de 45-64 ans : 41 %
- les personnes de 25-34 ans : 39,3 %

### Taux d'incidence

**Le taux d'incidence hebdomadaire est en hausse à 1 284/100 000 habitants** (contre 1 140 la semaine précédente).

**10 996** cas ont été confirmés du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril.

Compte tenu des **331 736** guérisons et des **720** décès depuis le début de la crise sanitaire, **15 485** cas sont encore actifs à ce jour.

**347 941 cas ont été investigués** à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

### Dépistage :

40 705 tests ont été réalisés sur la période, soit une hausse de près de 16 % par rapport à la semaine précédente.

### Recherche de mutations Covid-19

Du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril, 6 110 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **5 945** cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, en l'occurrence le variant Omicron.

### Situation hospitalière :

Au 05 avril 2022, **5 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 76 lits installés à La Réunion, et 46 par des patients présentant d'autres pathologies (67% de taux d'occupation).

## Protégeons les plus fragiles, continuons à respecter les gestes barrières

Avec l'évolution des mesures sanitaires, pour limiter le plus possible la diffusion des virus et protéger les plus fragiles, **les bons réflexes acquis tout au long de ces dernières années doivent se poursuivre** : aération régulière des pièces, lavage des mains, utilisation de gel hydroalcoolique, salutation sans se serrer la main/sans embrassades, et isolement chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif.

De même, **le port du masque reste fortement recommandé** :

- dans les lieux à forte fréquentation au sein desquels les mesures de distanciation ne peuvent être respectées

- pour les personnes âgées, immunodéprimées, malades chroniques et fragiles, ainsi que pour leurs aidants ;

**Le port du masque reste par ailleurs obligatoire** dans les transports collectifs et dans les établissements de santé et médico-sociaux (hôpitaux, EHPAD, USLD...).

**Le passe sanitaire** (présentation d'une preuve de vaccination, d'un test négatif ou d'un certificat de rétablissement) reste exigé dans les établissements et services de soins et médico-sociaux, afin de protéger les personnes fragiles.

La vaccination permet de protéger des formes graves et des hospitalisations. Aussi, les autorités sanitaires recommandent aux personnes fragiles ainsi qu'à leurs proches de:

- **se faire vacciner et bénéficier de la dose de rappel** dès 3 mois après la 2<sup>ème</sup> injection ou une infection,
- **réaliser le 2<sup>ème</sup> rappel pour les personnes de plus de 80 ans et les résidents en EHPAD et USLD**, à partir de 3 mois après l'injection du 1<sup>er</sup> rappel.

## **Covid long : si vous avez des symptômes persistants, consultez votre médecin**

Après une infection par la Covid-19, des symptômes peuvent persister chez certaines personnes, qu'elles aient été hospitalisées ou non.

Selon la Haute Autorité de Santé, **près de 20% de patients** présentent encore un ou plusieurs symptômes initiaux **au-delà de 5 semaines après l'infection Covid-19** et **plus de 10 %** sont toujours affectés **après 6 mois**. Chez l'enfant, il peut exister une persistance de symptômes mais la fréquence ne dépasserait pas 2 à 5 %.

Les symptômes sont très divers d'une personne à l'autre. Les plus souvent rapportés sont :

- **des signes « généraux »** : malaises après un effort, troubles cognitifs (concentration, mémoire, manque de mots), fatigue extrême, maux de tête, toux, maux de gorge, gêne respiratoire, problèmes cutanés, troubles du sommeil, douleurs thoraciques, palpitations, sueurs, chute des cheveux, irritabilité, anxiété et humeur dépressive ...
- **des signes neurosensoriels** : anosmie (troubles de l'odorat et du goût), sensoriels (bourdonnements d'oreille, vertiges), palpitations.
- **des complications rénales, digestives (anorexie, douleurs abdominales, diarrhée), pulmonaires ou neurologiques**, notamment à l'issue d'une hospitalisation en réanimation.

**En cas de symptômes qui apparaissent ou persistent au-delà de 4 semaines après une infection de Covid-19, il est conseillé de consulter son médecin traitant.**

**Il fera une évaluation de votre situation et vous orientera si nécessaire :**

- **vers un spécialiste**
- **ou une consultation hospitalière dédiée**

La vaccination semble être un facteur protecteur, elle limite en effet les formes graves pouvant causer les hospitalisations, formes chez lesquelles les Covid longs sont les plus répandus et aussi parce qu'elle régule l'immunité et évite ces réactions inappropriées.

Pour en savoir plus : [consultez la rubrique dédiée sur le site internet](#)

## Vaccination

### Point sur la vaccination

Du 28 mars au 3 avril, plus de 3 000 injections ont été effectuées :

- plus de 300 personnes ont reçu leur première dose,
- plus de 2350 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel.

Au 27 mars, 561 169 personnes disposent d'un schéma vaccinal initial et 573 192 personnes ont reçu au moins une injection.

**72 % de la population éligible** (de plus de 5 ans) **est engagée dans un parcours vaccinal** soit 67 % de la population totale,

**70,4 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet** soit 65,6 % de la population totale.

### Où et comment se faire vacciner ?

Les centres de vaccination ont fermés le 31 mars au soir.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la vaccination (premières injections ou dose de rappel ou 2<sup>ème</sup> rappel) continue auprès des professionnels de santé libéraux volontaires :

- **médecin,**
- **infirmier,**
- **pharmacien.**

Part de la population ayant un schéma vaccinal initial	1,6%	de la population de 5 à 11 ans
	61,4%	de la population de 12 à 17 ans
	78,5%	de la population de 18 à 24 ans
	82,6%	de la population de plus de 25 ans
	87,8%	des personnes de plus de 50 ans
	89,5%	des personnes de plus de 70 ans
	82,9%	des personnes de plus de 80 ans

**Toutes les informations sur la vaccination (professionnel de santé, lieux, modalités, vaccins, dose de rappel...) :**

[www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner)

## POINT DE SITUATION (du 26/03 au 01/04)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS**  
SUR LA PÉRIODE **+10 996**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS**  
**15 485**

	EVASAN	décès
VARIATION	0	11
PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	54	5
	HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID	HOSPITALISATION EN RÉANIMATION

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **347 941**

CAS CONFIRMÉS Depuis le 11 mars	EVASAN <b>224</b>	PERSONNES GUÉRIES <b>331 736</b>
DÉCÈS HOSPITALIER liés directement à la Covid-19	<b>720</b>	

### Suivi des indicateurs

**1 285**

Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité

**37.7**

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.  
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

**1.18**

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 431 117



Première injection

**573 192**

Couverture vaccinale : 72%

2 ème injection  
ou 1 injection Janssen

**561 169**

Couverture vaccinale : 70,4%

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

